



# Help! mon ex coinjointe ferme la porte a ses enfants

Par **vincent60**, le **29/10/2013** à **23:12**

Bonjour je cherche des réponses car dans ce pays les gendarmes, la police et autres s'en foutent d'une mère qui ferme la porte à ses enfants ayant la garde, je précise, du jour au lendemain.

Donc je suis le père de 2 filles de 18 et 12 ans scolarisés et ayant pour domicile leur mère, je suis divorcé voilà huit ans.

En ramenant mes filles chez elles un dimanche soir mon ex-conjointe a dit à ses filles et m'appelant sur le portable "maintenant tu garde tes filles"

je refais donc le retour puisque je n'habite pas à côté trouvant mes filles à 23 h sur le trottoir 1 semaine avant les vacances je les récupère prévenant écoles et gendarmes...

J'ai également écrit au juge aux affaires familiales de mon département qui m'a renvoyé un dossier de garde.

Aussi je suis en Cdd pas en cdi à mon boulot, je vis à 80 km de mon ex-conjointe, nous voilà à la fin des vacances, la mère a pris les clés et les téléphones de leur filles, même aux gendarmes elle ne répond pas.

Voilà lundi c'est la rentrée, elles ont loupé 1 semaine d'école (qui est obligatoire pour la petite quand même)

Je ne peux pas faire changer les écoles de mes filles, sans droits ni papiers de gardes etc?

Comment procéder S.V.P!